

Guillaume Kasbarian, ministre de la Fonction publique de la France

Guillaume Kasbarian, né le 28 février 1987 à [Marseille](#), est un [homme politique français](#).

Membre de [La République en marche](#) (LREM), il est élu [député](#) dans la [première circonscription d'Eure-et-Loir](#) lors des [élections législatives de 2017](#). [Libéral économique](#), proche du [Printemps républicain](#) et favorable au [libre-échange](#), il appartient à la [droite](#) du parti. De 2017 à 2021, il est membre du bureau exécutif de LREM. Réélu sous les couleurs de la majorité présidentielle lors des [législatives de 2022](#), il occupe de 2022 à 2024 la présidence de la [commission des Affaires économiques](#) de l'Assemblée nationale.

Après avoir porté le projet de [loi dit « anti-squatteurs »](#), il est nommé ministre délégué chargé du Logement le 8 février 2024 dans le [gouvernement Gabriel Attal](#) puis ministre de la fonction publique le 21 septembre 2024 dans le [gouvernement Michel Barnier](#) sous la présidence d'Emmanuel Macron.

Biographie

Jeunesse, formation et carrière professionnelle

Guillaume Kasbarian naît le 28 février 1987 à Marseille, dans une famille arménienne¹. Il passe sa jeunesse dans le sud de la France ([Calvi](#), [Aix-en-Provence](#), [Pélissanne](#)) et au [Kenya](#).

Il effectue ses [classes préparatoires](#) au [lycée Saint-Louis-de-Gonzague](#) à [Paris](#), puis intègre l'[École supérieure des sciences économiques et commerciales](#) (ESSEC), dont il sort diplômé en 2009².

Il est consultant en stratégie pour [Monitor Deloitte](#) puis pour PMP Conseil³.

Il est installé à [Saint-Martin-de-Nigelles](#) depuis 2015³.

Cadre de La République en marche

Il est référent d'En marche pour l'[Eure-et-Loir](#) de fin 2016 à juin 2017^{4,5}.

Il est membre du bureau exécutif de la République en marche de novembre 2017 à juillet 2021 ⁶. En juillet 2018, il est nommé trésorier de Tous politiques !, le nouvel institut de formation de LREM, qui vise à « accompagner l'émergence d'une génération progressiste »⁷.

Député de la XV^e législature

Il est élu député de la [1^{re} circonscription du département](#) le 18 juin 2017⁸, après sa victoire sur l'adjoint au maire de [Chartres](#), Franck Masselus, au second tour des élections législatives. Il démissionne alors de son poste de consultant⁹.

Sa suppléante, [Véronique de Montchalin](#), est la tante par alliance d'[Amélie de Montchalin](#), cadre dirigeante d'[Axa Assurances](#), députée LREM puis secrétaire d'État aux Affaires européennes¹⁰.

Membre de la [commission des Affaires économiques](#), il est rapporteur d'une commission d'enquête chargée d'examiner les décisions de l'État en matière de politique industrielle¹¹.

En juin 2019, la commission des Affaires économiques vote, contre l'avis du gouvernement, en faveur d'amendements de Guillaume Kasbarian qui limitent très sensiblement la portée d'une mesure du projet de loi énergie-climat, qui consistait à soustraire jusqu'à 5 % du produit de la vente d'un bien immobilier mal [isolé](#), afin de financer la rénovation de ce même bien. Pour justifier sa position, Guillaume Kasbarian se dit « attaché au [droit de propriété](#) » et évoque « une taxe déguisée » qui pourrait créer des « inégalités territoriales et sociales »¹².

À l'occasion des débats à l'Assemblée nationale sur l'accord [CETA](#), dénoncé par certains comme [Nicolas Hulot](#)¹³, le site [Contexte](#) le situe parmi les députés « libéraux assumés » qui « se disent favorables au [libre-échange](#) »¹⁴.

Selon [Mediapart](#), il rejoint la ligne du [Printemps républicain](#) sur la [laïcité](#)¹⁵.

À l'automne 2020, il vote pour la réintroduction des pesticides [néonicotinoïdes](#) au nom de la défense de la filière betterave^{16,17}.

Rapporteur du projet de loi d'accélération et simplification de l'action publique (dit "ASAP"), il dépose un [amendement](#) visant à durcir la répression des [squatteurs](#). Celui-ci, adopté par l'Assemblée nationale en octobre 2020, prévoit des expulsions administratives accélérées ainsi qu'un renforcement des sanctions contre les occupants illégaux : ces derniers s'exposent ainsi à trois ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende contre un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende auparavant¹⁸. Cet article est censuré par le [Conseil constitutionnel](#) en tant que [cavalier législatif](#)¹⁹.

Député de la XVI^e législature

Il est réélu député de la [première circonscription d'Eure-et-Loir](#) le 19 juin 2022 par 58,1 % des voix²⁰.

Le 30 juin 2022, il devient président de la [commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale](#)^{21,22}. Il quitte son poste le 8 février 2024.

Fin 2022 et début 2023, il est le rapporteur, avec [Aurore Bergé](#), du projet de [loi dit "anti-squatteurs"](#), auquel il donne son nom, dans la lignée de son amendement invalidé en 2020²³. Cette loi durcit les sanctions envers les squatteurs, et accélère les procédures d'expulsion en cas de loyers impayés²⁴ mais les sénateurs en suppriment la mesure la plus contestée, qui créait une peine de six mois de prison pour les locataires ayant des impayés de loyer qui ne partaient pas d'eux-mêmes après un jugement d'expulsion²⁵. Le projet de loi est vivement critiqué, notamment par les experts de l'[ONU](#)²⁶ et par l'opposition de gauche, qui saisit le [Conseil constitutionnel](#)^{27,28}. Celui-ci valide la quasi-intégralité de la loi, qui est promulguée en juillet 2023²⁹, et marque une inclinaison vers une politique plus marquée à droite en matière de politique du logement²⁵ (voir l'article [Loi du 27 juillet 2023 visant à protéger les logements contre l'occupation illicite](#) pour plus de détails).

Ministre du Logement

Guillaume Kasbarian est nommé [ministre délégué du Logement](#), le 8 février 2024. Il succède à [Patrice Vergriete](#)^{30,31}. Cette nomination du porteur de la [loi « antisquat »](#) est décrit dans [Le Monde](#) comme « une provocation à l'encontre du secteur, habitué à ce que ce ministère suive une politique d'orientation plus sociale »²⁵.

Député de la XVII^e législature

Il est réélu député de la [première circonscription d'Eure-et-Loir](#) le 7 juillet 2024 par 60,59 % des voix³².

Références

1. [↑] Sébastien Couratin, « [En Marche ! et le Front national d'Eure-et-Loir vont débattre en direct sur Facebook](#) ^[archive] », sur [L'Écho républicain](#), 28 avril 2017 (consulté le 22 avril 2021)
2. [↑] « *Guillaume Kasbarian* », *Guillaume Kasbarian*, 19 juillet 2017 ([lire en ligne](#) ^[archive], consulté le 20 février 2018).
3. [↑] ^{Revenir plus haut en :a et b} « [Guillaume Kasbarian \(EM!\) candidat dans la circonscription de Chartres "pour servir"](#) ^[archive] », sur [lechorepublicain.fr](#), 13 mai 2017.
4. [↑] « [L'équipe](#) ^[archive] », sur [Guillaume Kasbarian](#), 19 juillet 2017 (consulté le 12 août 2020).
5. [↑] Sébastien Couratin, « [Législatives - Guillaume Kasbarian, référent En Marche ! en Eure-et-Loir : "Des équilibres qui nous dépassent tous"](#) ^[archive] », sur [lechorepublicain.fr](#), 17 mai 2017 (consulté le 12 août 2020).
6. [↑] [Laurent de Boissieu](#), « [En Marche \(EM\)](#) ^[archive] », sur [france-politique.fr](#) (consulté le 27 août 2018).
7. [↑] Mathilde Siraud, « *La REM lance son institut de formation* », [Le Figaro](#), 30 juin/1er juillet 2018, p. 5 ([lire en ligne](#) ^[archive]).
8. [↑] [Ministère de l'Intérieur](#), « [Élections législatives 2017](#) ^[archive] », sur [elections.interieur.gouv.fr](#), 18 juin 2017 (consulté le 19 mai 2018).
9. [↑] Yacha Hajzler, « [Vos députés jouent-ils le jeu de la transparence ? Guillaume Kasbarian](#) ^[archive] », sur [francetvinfo.fr](#), *France 3 Centre-Val de*

Loire, 12 avril 2019 (consulté le 12 août 2020).

10. [↑](#) Léa Trottier, « [Politique - La suppléante du député Guillaume Kasbarian \(LREM\) est la tante de la nouvelle secrétaire d'État \[archive\]](#) », sur lechorepublicain.fr, 8 avril 2019 (consulté le 12 août 2020).
11. [↑](#) « [Commission d'enquête sur les décisions de l'État en matière de politique industrielle, notamment dans les cas d'Alstom, d'Alcatel et de STX \[archive\]](#) », sur assemblee-nationale.fr (consulté le 18 mai 2021).
12. [↑](#) Maxence Kagni, « [La majorité se divise sur la meilleure manière de lutte contre les "passoires thermiques" \[archive\]](#) », sur lcp.fr, 20 juin 2019 (consulté le 6 août 2019).
13. [↑](#) « [Nouvelle charge de Nicolas Hulot contre le Ceta \[archive\]](#) », sur lesechos.fr, 22 juillet 2019
14. [↑](#) Samuel Le Goff, « [La ratification ric-rac du Ceta révèle de nouveaux clivages à l'Assemblée \[archive\]](#) », sur [contexte.com](#), 24 juillet 2019 (consulté le 28 septembre 2019).
15. [↑](#) Lucie Delaporte, Pauline Graulle et Ellen Salvi, « [Le Printemps républicain, une «petite boutique» qui veut peser sur le jeu politique \[archive\]](#) », sur mediapart.fr, 1er décembre 2019 (consulté le 1er décembre 2019).
16. [↑](#) « [Le retour des néonicotinoïdes a été voté à l'Assemblée par une majorité plus que jamais divisée \[archive\]](#) », sur lemonde.fr, 6 octobre 2020
17. [↑](#) Laure Sauvage, « [Guillaume Kasbarian va appuyer la filière betteravière \[archive\]](#) », sur horizons-journal.fr, 29 septembre.
18. [↑](#) « [Les députés En marche durcissent encore la répression des squats \[archive\]](#) », sur reporterre.net, 2020-10-04.
19. [↑](#) « [Décision n° 2020-807 DC du 3 décembre 2020 \[archive\]](#) », sur conseil-constitutionnel.fr (consulté le 18 mai 2021).
20. [↑](#) Rémi Bonnet, « [Un triomphe modeste pour Guillaume Kasbarian \(Ensemble !\) réélu dans la 1re circonscription \[archive\]](#) », sur lechorepublicain.fr, 19 juin 2022.
21. [↑](#) Simon Dechet, « [Guillaume Kasbarian, député \(Renaissance\) d'Eure-et-Loir, élu président la commission des Affaires économiques de l'Assemblée \[archive\]](#) », sur lechorepublicain.fr, 30 juin 2022.
22. [↑](#) Maximilien Régnier, « [Guillaume Kasbarian est le nouveau président de la commission des Affaires économiques de l'Assemblée Nationale \[archive\]](#) », sur actu.fr, 30 juin 2022 (consulté le 13 juillet 2022)
23. [↑](#) « [L'Assemblée adopte la loi sur l'occupation illicite des](#)

- [logements](#) [archive] », sur lesechos.fr, 4 avril 2023 (consulté le 11 août 2023)
24. ↑ « [Le Parlement durcit les peines contre les squatteurs](#) [archive] », sur lefigaro.fr, 15 juin 2023 (consulté le 11 août 2023).
 25. ↑ [Revenir plus haut en :a b et c](#) « *Guillaume Kasbarian, l'homme de la loi « antisquat », nommé ministre du logement* », *Le Monde*, 9 février 2024 ([lire en ligne](#) [archive], consulté le 9 février 2024).
 26. ↑ « *Proposition de loi « antisquat » : les experts de l'ONU écrivent à la France leurs inquiétudes* », *Le Monde*, 4 avril 2023 ([lire en ligne](#) [archive], consulté le 9 février 2024).
 27. ↑ « *Logement : « Ce sont les plus pauvres qui sont les premières victimes du projet de loi Kasbarian, et non les quelques squatteurs »* », *Le Monde*, 29 mars 2023 ([lire en ligne](#) [archive], consulté le 11 août 2023)
 28. ↑ « *Loi « antisquat » : la gauche saisit le Conseil constitutionnel* », *Le Monde*, 26 juin 2023 ([lire en ligne](#) [archive], consulté le 11 août 2023).
 29. ↑ Centre France, « [Politique - La loi anti-squat du député de Chartres Guillaume Kasbarian promulguée par Emmanuel Macron](#) [archive] », sur www.lechorepublicain.fr, 26 juillet 2023 (consulté le 11 août 2023).
 30. ↑ « [DIRECT. Remaniement : Amélie Oudéa-Castéra conserve le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et paralympiques, Frédéric Valletoux nommé à la Santé](#) [archive] », sur francetvinfo.fr, 8 février 2024 (consulté le 8 février 2024).
 31. ↑ « [Qui est Guillaume Kasbarian, le nouveau ministre du Logement ?](#) [archive] », sur [France 3 Région](http://France3Région.fr), 8 février 2024 (consulté le 8 février 2024).
 32. ↑ « [Législatives 2024 - 1ère circonscription \(2801\)](#). [archive] », sur Ministère de l'Intérieur (consulté le 15 août 2024)

photo : D.R.